

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES  
Jacqueline LAURIN  
05.17.84.38.18  
laurin.jacqueline@irts-pc.eu

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Saliarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Concours  
Épreuves orales

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)

## Conditions d'accès :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ; 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La formation vise l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

## Contenu et modalités d'organisation

La formation a lieu une semaine par mois pendant 2 ans (de octobre N à septembre N+2). UF1 Piloter l'activité d'une Unité d'Intervention Sociale UF2 Manager et gérer les ressources humaines d'une Unité d'Intervention Sociale UF3 Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une Unité d'Intervention Sociale UF4 Contribuer au projet d'établissement ou de service

Durées de la formation \*400h en cours du jour \*420h en entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Commentaires sur la parcours personnalisable La formation a lieu une semaine par mois pendant 2 ans (de octobre N à septembre N+2).

## Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

## Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
--------------	--------------------	-------	------------------------	---------------	-----	-----------

00327256

du 16/10/2023 au  
30/09/2025

(86)

ARFISS - IRTS  
POITOU-  
CHARENTES

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC

00438062

du 14/10/2024 au  
28/09/2026

(86)

ARFISS - IRTS  
POITOU-  
CHARENTES

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC